

FORMATION 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE

Formation certifiante – Certification inscrite au RNCP ()*

BULLETIN D'INSCRIPTION 2017

A retourner à Annie MIOCHE - CCI Puy-de-Dôme –
148 Bd Lavoisier – 63000 CLERMONT-FD ou par mail à 5JPE-creation@puy-de-dome.cci.fr

LA FORMATION

Lieu : CCI Puy-de-Dôme – 148 Bd Lavoisier – 63000 CLERMONT-FERRAND ou
17 avenue Jean Jaurès – 63200 MOZAC (suivant dates ci-dessous)

Dates (merci de cocher la date pour laquelle vous vous inscrivez)

Clermont		Mozac	
20 au 24 février	<input type="checkbox"/>	23 au 27 janvier	<input type="checkbox"/>
24 au 28 avril	<input type="checkbox"/>	20 au 24 mars	<input type="checkbox"/>
12 au 16 juin	<input type="checkbox"/>	15 au 19 mai	<input type="checkbox"/>
18 au 22 septembre	<input type="checkbox"/>	17 au 21 juillet	<input type="checkbox"/>
13 au 17 novembre	<input type="checkbox"/>	16 au 20 octobre	<input type="checkbox"/>
11 au 15 décembre	<input type="checkbox"/>		

VOUS (renseignements obligatoires à des fins statistiques)

NOM, Prénom Date de naissance

Adresse

Code postal Ville

Téléphone e-mail

Niveau de formation initiale

Durée totale de votre expérience professionnelle

VOTRE SITUATION ACTUELLE

- en activité** (ouvrier technicien employé commerçant cadre autre)
- demandeur d'emploi** (moins d'un an plus d'un an bénéficiaire des minimas sociaux)
- étudiant, retraité, autre situation** (précisez

Avez-vous une reconnaissance de travailleur handicapé ? OUI NON

Avez-vous bénéficié du dispositif ACTIV CREA OUI NON

VOTRE PROJET

Dans quel secteur d'activité s'inscrit votre projet ?

- services industrie commerce hôtellerie-restauration construction

Activité prévue

S'agit-il d'une création reprise

FRAIS DE PARTICIPATION :

- 525 € NETS (tarif salarié avec prise en charge CPF ou autre)
 315 € NETS (demandeur d'emploi avec prise en charge CPF ou AIF)
 190 € NETS (toute personne ne pouvant prétendre à aucune prise en charge)

Les frais de participation sont à régler au moment de l'inscription au stage par chèque à l'ordre de la CCI Puy-de-Dôme.

En cas de possibilité de prise en charge, l'inscription deviendra définitive dès lors que la CCI aura eu confirmation de l'accord écrit de prise en charge par l'organisme concerné.

Date et signature

NB : toute formation commencée est due entièrement. Aucun remboursement partiel n'est possible. Vous pourrez toutefois assister aux éventuels modules manqués sur une prochaine session de stage.

FACTURATION

La facture sera établie ultérieurement, merci d'indiquer si elle doit être :

- A votre nom
 Au nom de votre entreprise ou de l'organisme assurant la prise en charge – *Merci de préciser ci-dessous :*

Nom, adresse et téléphone

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU NOTRE FORMATION ?

- CCI Puy-de-Dôme (conseillers, site internet...)
 Structures d'accueil
 Autres
- Pôle Emploi
 Presse/site internet

()Un certificat de compétences est délivré à l'issue du stage aux participants ayant obtenu les résultats suffisants au quizz d'évaluation*